Rédacteur en chef : DOMINIQUE GROUX
Coordination : FABRICE BARTHÉLÉMY

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES FACE AUX ÉVOLUTIONS DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

ÉDUCATION COMPARÉE
Raisons - Comparaisons - Éducations

L'Harmattan

RAISONS
COMPARAISONS
ÉDUCATIONS

La Revue française d'éducation comparée

© L'HARMATTAN, 2013
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

http://www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-343-00557-7
EAN : 9782343005577

N° 9 – MARS 2013

RAISONS
COMPARAISONS
ÉDUCATIONS

La Revue française d'éducation comparée

L'enseignement des langues étrangères face aux évolutions des systèmes éducatifs

Rédacteur en chef
Dominique Groux

Coordination
Fabrice Barthélémy

L'HARMATTAN

COMITÉ DE RÉDACTION

Cristina Allemann-Ghionda (Université de Cologne, Allemagne), Élisabeth Bautier (Université Paris 8, France), Guy Berger (Université Paris 8, France), Nicole Carignan (UQAM, Canada), Manuel Crespo (Université de Montréal, Canada), Éric Debarbieux (Université Bordeaux 2, France), Claudine Delphis (Université Paris 7, France), Richard Étienne (Université de Montpellier, France), Ferran Ferrer (Université autonome de Barcelone, Espagne), Jacques Gonnet (Université Paris 3 Sorbonne nouvelle, France), Dominique Groux (Université des Antilles-Guyane, France), Jean-Luc Gurtner (Université de Fribourg, Suisse), Siegfried Hanhardt (Université de Genève, Suisse), Jürgen Helmchen (Université de Münster, Allemagne), Rémi Hess (Université Paris 8, France), Jean-Marie de Ketele (Université catholique de Louvain, Belgique), Gabriel Langouët (Université Paris 5, France), Claude Lelièvre (Université Paris 5, France), Jean-Noël Luc (Université Paris 4 Sorbonne nouvelle, France), David Matheson (Université de Nottingham, Royaume-Uni), Emma Nardi (Université Roma 3, Italie), Antonio Novoa (Université de Lisbonne, Portugal), Edo Poglia (Université de la Suisse italienne, Lugano, Suisse), Louis Porcher (Université Paris 3 Sorbonne nouvelle, France), Antoine Prost (Université Paris 1, France), Sylvie Roelly (Université de Potsdam, Allemagne), Val D. Rust (UCLA, États-Unis), Frédéric Tupin (Université de Nantes, France).

RÉDACTEUR EN CHEF

Dominique Groux, ICP Faculté d'éducation, Paris, France.

CONSEILLER SCIENTIFIQUE

Louis Porcher, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, France.

SOMMAIRE

L'enseignement des langues étrangères face aux évolutions des systèmes éducatifs

Introduction..... 9

Première Partie
Politiques linguistiques et enseignement-apprentissage des langues étrangères dans les systèmes éducatifs

Politique trilingue seychelloise, la formation des futurs professeurs de français en question. **F Barthélémy**.....15

Construire l'identité individuelle et collective d'adolescents français et québécois à travers la littérature jeunesse. **A.-C. Raimond**.....35

Les sciences du langage et la didactique des langues à la croisée des politiques linguistiques, éducatives et culturelles. Dimensions méthodologique, curriculaire et réticulaire à visée comparatiste. **S. Borg**.....53

La démarche qualité chez les certificateurs européens en langues étrangères. Lieu de rencontres, curricula cachés et représentations stéréotypées. **P. Riba**.. 75

« Classe d'accueil » ou « classe dépotoir ». La politique éducative en question. **K. Ben Abbdalah**.....87

Deuxième Partie
Didactiques, pédagogies des langues étrangères et formations

Dans la peau d'un natif. État des lieux sur l'enseignement des gestes culturels. **L. Cadet Joseph et M. Tellier**.....111

Enseigner/apprendre avec les techniques dramatiques. Une démarche fondamentalement interactionnelle. **A. Cormanski**..... 141

La scolarisation des enfants turcophones en maternelle dans la montagne comtoise. Pour une approche holistique et écologique. **N. Thamin**..... 157

Atelier théâtre FLE et formation initiale des enseignants. **L. Garcia**..... 185

Formation des enseignants de langues étrangères en Turquie. **Y. Turkan**.....205

Réflexions sur la place de l'action collective dans la professionnalisation des enseignants de FLE en formation initiale. **É. Perrichon**.....219

Point de vue

Une approche esthétique. Contre-conduite à une didactique des langues utilitariste. **B. Rui**.....233

Thèse

Pratiques d'appropriation de la langue 2 en interactions par des Enaf à travers leurs « réseaux sociaux » en périmètre scolaire – dans et hors la classe. École primaire Bourgogne, à Besançon-Planoise. **A. Laurence**.....249

Recensions

Francine Cicurel. *Les interactions dans l'enseignement des langues. Agir professoral et pratiques de classe*.....259

Jean-Michel Cartier et Louis Porcher. *Apprendre et enseigner d'hier à aujourd'hui. Souvenirs d'une classe de philo au lycée Fontanes à Niort (1956-1957)*..... 264

Nathalie Auger, Christine Beal et Françoise Demougin. *Interactions et interculturalité. Variété des corpus et des approches*..... 268

Jean-Jacques Richer. *La Didactique des langues interrogée par les compétences*..... 273

Entretien avec Louis Porcher. *Les langues en vrac*.....275

Colloques et conférences.....291

Conclusion.....293

Formation des enseignants de langues étrangères en Turquie

Yaprak Türkân Yücelsin-Taş
Université de Marmara, Turquie

Introduction

Cet article aborde la question de la formation initiale des enseignants de langues étrangères en Turquie, et prend l'exemple de celle des professeurs de français langue étrangère. Constitué de cinq parties (la formation initiale, la formation continue, le rôle de l'association des professeurs de français, la formation de formateurs, les suggestions), l'article propose de faire un état des lieux de la formation des enseignants, de soulever les questions qui se posent actuellement, mais aussi d'apporter des suggestions afin de l'améliorer.

L'objectif principal de cet article est d'étudier la formation des enseignants de langues étrangères en Turquie, et en particulier celle des enseignants de français, pour repérer ses points forts et ses points faibles. Dans cette perspective, nous ferons quelques suggestions pour améliorer la qualité de leur formation dans notre pays, en prenant en compte ses réalités linguistiques, culturelles, politiques et économiques.

1. La formation initiale

Après avoir obtenu le diplôme du lycée, il faut réussir un concours basé sur des questions à choix multiple (QCM) extrêmement sélectif pour pouvoir faire des études à l'université. Ce concours, annuel et national, est préparé par le Centre d'orientation et de sélection des étudiants (ÖSYM). Pour sélectionner les candidats capables de poursuivre leur cursus dans l'enseignement supérieur, ce concours se fait en deux étapes : YGS et LYS. Tous les

candidats doivent réussir la première étape de ce concours, dit YGS, afin de le poursuivre dans sa deuxième phase, LYS, elle-même constituée de cinq sessions. Les candidats peuvent choisir une ou plusieurs sessions, selon leurs domaines ; mathématiques, sciences, littérature-géographie, sciences sociales et langue étrangère (Centre d'orientation et de sélection des étudiants, 2013).

	LYS-1	LYS-2	LYS-3	LYS-4	LYS-5
Durée (minutes)	120	135	120	135	120
Nombre de questions	80	90	80	90	80
Domaines	Maths	Sciences	Littérature et géographie	Sciences sociales	Langues étrangères

Ce tableau nous donne des informations sur le concours, divisé en 5 sessions, selon les domaines de spécialité. Il nous montre, de façon claire, le nombre des questions et la durée du concours pour chaque session.

Puisque l'on parle des départements de didactique de langues étrangères, quelques détails méritent d'être mentionnés. En général, il y a trois langues étrangères : l'allemand, l'anglais et le français. En Turquie, la formation initiale des enseignants est prise en charge par la faculté de pédagogie, qui se trouve sous l'égide des Universités, elles-mêmes rattachées au Conseil de l'enseignement supérieur. La faculté de pédagogie dispense une formation initiale de quatre ans pour les futurs professeurs du premier et second degré. Si les futurs professeurs de langue(s) ne maîtrisent pas suffisamment la ou les langues cibles, ils suivent une année de cours de langue en classe préparatoire, pour une mise à niveau. Après la classe préparatoire, les futurs professeurs de langue commencent la première année de

leurs études à la faculté de pédagogie, où l'on forme des futurs professeurs de toutes les matières, y compris des professeurs de langues étrangères.
Pendant la formation initiale, qui dure quatre années, les futurs professeurs de langues étrangères reçoivent une formation à la fois disciplinaire et professionnelle. Ces futurs enseignants ne font que deux stages sur le terrain – un stage de sensibilisation au métier et un stage de pratique accompagnée dans des établissements scolaires –, en quatrième année, ce qui correspond à la dernière année de la licence. Dans le cursus du département de l'enseignement de langues étrangères, le stage de sensibilisation au métier s'effectue au premier semestre de la quatrième année et s'étale sur cinquante-six heures. Durant le second semestre, ces futurs enseignants font un stage de pratique accompagnée d'une durée de quatre-vingt-quatre heures, dans un établissement scolaire du premier ou du second degré, où l'on enseigne l'allemand, l'anglais ou le français. Ces stages sont directement centrés sur l'observation de classe et l'exercice du métier. Ils comportent un temps d'observation dans la classe d'un maître formateur, puis la prise en charge de la classe pendant quelques heures. À la fin de chaque stage, les formés rédigent un rapport de stage. Le stage est un processus indispensable et utile. Il s'agit là d'une véritable initiation au métier d'enseignant, qui donne la possibilité de découvrir et de mieux connaître l'ambiance, la structure et le fonctionnement de l'établissement scolaire, mais aussi le fonctionnement de l'administration (bureaucratique). Bref, de se préparer au métier.

Formation initiale des professeurs de français

La Turquie compte 168 universités (103 sont publiques et 65 privées, selon les chiffres de 2013 du Conseil de l'enseignement supérieur). Parmi les universités publiques, 13 possèdent un département de didactique du français : les universités d'Anadolu, d'Atatürk, de Çukurova, de Dicle, de Dokuz Eylül, d'Erzincan, de Gazi, d'Hacettepe, de Hakkari, d'Istanbul, de Marmara, d'Ondokuz Mayıs, et enfin

d'Uludağ. En raison du manque de candidats qui maîtrisent le français, une bonne partie des facultés de pédagogie accepte, dans les départements de didactique du français, des étudiants qui ont appris l'anglais ou l'allemand dans leur parcours scolaire antérieur. C'est le cas notamment de la faculté de pédagogie Atatürk de l'Université de Marmara. Toutefois, certains départements obligent les étudiants à passer un test en français pour pouvoir entrer chez eux.

Pour clarifier la situation actuelle, il nous paraît indispensable de parler brièvement du profil des futurs professeurs de français qui font leurs études dans le département de didactique du FLE de l'Université de Marmara. Autrefois, nous recrutions des étudiants diplômés des lycées francophones. Or, de nos jours, la plupart des étudiants sont anglophones, et ils n'ont pas eu d'expérience d'apprentissage du français dans leur parcours scolaire. C'est pourquoi le niveau des étudiants en langue française ne leur permet pas de suivre les cours qui sont dispensés en français. D'autres étudiants connaissent deux langues étrangères, mais certains aucune. En somme, nous sommes confrontés à des profils différents, qui ne sont pas sans influence sur le processus d'enseignement-apprentissage du français. Comme les compétences et les expériences langagières des étudiants divergent, il est difficile d'enseigner à des étudiants aux profils si hétérogènes. C'est la raison pour laquelle nous devons d'abord mettre au même niveau tous les étudiants aux parcours scolaires variés, afin de pouvoir enseigner les matières en français, et former ainsi efficacement les futurs professeurs de français. Pour cette (re)mise à niveau, les étudiants suivent des cours de français en classe préparatoire pendant un an. Après une année d'apprentissage linguistique, le niveau en langue n'est pas suffisant pour suivre les cours dispensés intégralement en français sans difficulté.

2. La formation continue

« *Les métiers de l'enseignement des langues ont eux aussi sensiblement évolué, sous l'influence des demandes de publics aux objectifs variés et ciblés, mais aussi sous la pression des institutions dans lesquelles ils exercent. Les représentations des apprenants se sont elles aussi modifiées* » (Barthélémy, 2007, p. 125). Toutes ces modifications obligent les enseignants à continuer à s'autoformer tout au long de leur vie, afin de pouvoir répondre aux besoins et attentes nouveaux des apprenants.

En Turquie, comme dans de nombreux pays, la formation initiale est assurée par des institutions différentes. La formation continue, quant à elle, est assurée par le ministère de l'Éducation nationale.

Dans certains contextes, la formation continue des enseignants regroupe des dispositifs tels que la formation complémentaire. Celle-ci peut, par exemple, être justifiée par l'introduction d'un plan d'enseignement modifié, d'un nouveau moyen d'enseignement, d'une nouvelle méthode d'enseignement ou d'une réforme éducative qui demanderait la réorganisation de l'établissement scolaire, comme la modification des approches pédagogiques et didactiques des professeurs. La formation complémentaire permet également aux enseignants d'obtenir un certificat complémentaire, après avoir suivi une formation au cours d'une période donnée. Ce certificat devrait faciliter et améliorer la possibilité de trouver un emploi en tant qu'enseignant spécialisé.

En général, la formation continue se compose de cours sur des thèmes variés, que les enseignants peuvent choisir selon leurs besoins. Il est aussi possible d'organiser des formations en fonction des demandes. Ainsi, les enseignants peuvent proposer des thèmes au ministère de l'Éducation nationale, en fonction de leurs besoins ressentis (Richterich), tout en sachant que ces propositions peuvent être retenues ou refusées selon la disponibilité du ministère. Dans un autre cas, l'établissement scolaire peut organiser

perspective générale sur l'enseignement-apprentissage du FLE. Notre association s'adresse aux enseignants, de la maternelle à l'université, mais également aux experts en didactique. Par conséquent, elle touche tous les degrés de l'enseignement.

L'association a plusieurs fonctions :

- travailler en étroite collaboration avec l'Institut français ;
- diffuser des informations, rassembler les enseignants autour d'objectifs communs ;
- organiser des journées d'études, des ateliers, des colloques, des concours pour les élèves, les étudiants et les professeurs concernés ;
- participer à l'organisation de la formation continue des enseignants avec la collaboration du ministère de l'Éducation nationale, etc.

Par exemple, certains établissements scolaires ou universitaires ayant besoin de professeurs de français s'adressent directement à l'association pour trouver et recruter leurs enseignants. Ils nous contactent aussi pour obtenir des conseils quant à l'organisation des différentes activités mentionnées.

Pour donner des exemples concrets, nous avons rendu visite aux directeurs d'écoles où le français n'était pas enseigné, afin de leur proposer de créer un cours de français comme deuxième langue étrangère. Grâce à cette démarche, en 2004, nous avons convaincu un professeur de français de reprendre un cours dans son établissement scolaire. Il a été décidé de proposer le français en 6e classe, en qualité de LV2, car les élèves apprenaient l'anglais à partir de la 4e année du primaire. L'association a pu, par ailleurs, offrir quelque cent cinquante manuels aux élèves, pour accompagner cette opération.

Une autre activité a été réalisée à l'issue du concours mondial organisé par la FIPF. Dix associations – dont celle d'Istanbul – ont gagné un prix qui leur a permis d'organiser une formation, du 5 au 9 septembre 2005, destinée aux

professeurs de français des écoles publiques du secteur, avec la collaboration du ministère de l'Éducation nationale turc et celle de l'Institut français. Cette formation a eu lieu au lycée Saint-Benoît d'Istanbul, sous forme d'ateliers. Six formateurs ont assuré ce stage qui a regroupé soixante et onze participants. Six modules auront ainsi pu être proposés :

- nouvelles approches méthodologiques dans l'enseignement du FLE ;
- critères du Cadre européen commun de référence dans l'enseignement des langues ;
- place et rôle de l'évaluation en classe de langue ;
- Tice et enseignement-apprentissage d'une LE ;
- enseigner/apprendre le français en chansons.

Un bilan, organisé lors du dernier jour de la formation, aura permis aux participants d'exprimer leurs remarques et suggestions afin d'améliorer l'enseignement-apprentissage du FLE en Turquie. Les échanges d'expériences personnelles et professionnelles entre les participants issus de diverses écoles publiques d'Istanbul, nous ont permis de faire une synthèse présentée au ministère de l'Éducation nationale turc. À la demande des participants, l'Institut français d'Istanbul a mis en place des cours de conversation destinés aux professeurs de français à raison d'une fois par semaine : l'un sur la rive asiatique au lycée Saint-Joseph, à Moda, et l'autre sur la rive européenne, à l'Institut français, situé sur Taksim.

Depuis 2009, l'Association des professeurs de français d'Istanbul organise régulièrement des ateliers sur différents sujets concernant le FLE, selon les besoins et les demandes des professeurs de français, avec la collaboration de l'Institut français.

d'enseignant, agissant continuellement entre théorie et pratique. Par exemple, dans leur passé, certains formateurs étaient professeurs d'université, d'autres viennent du lycée ou du collège, etc. Il y a même des intervenants extérieurs issus du milieu des affaires qui donnent des conférences ou des séminaires sur leurs sujets de spécialité.
Comme nous pouvons le voir clairement à travers des exemples précis, il n'y a pas qu'un seul profil de formateur, et celui-ci doit avoir plusieurs fonctions. Nous pouvons considérer les formateurs comme les anneaux d'une chaîne. Si l'un de ces anneaux ne remplit pas son rôle, il y aura évidemment des dysfonctionnements, des perturbations dans le système de formation, et naturellement dans le système éducatif. « *Les meilleurs formateurs ne sauraient compenser la pauvreté des plans et dispositifs de formation, mais à l'inverse, les curricula les mieux pensés et les didactiques professionnelles les plus séduisantes n'auront aucune vertu si les formateurs ne sont pas à la hauteur* », précisent Altet, Paquay, et Perrenoud (2002 a, p. 8).

5. Suggestions

Après avoir vu le rôle de l'association des professeurs de français, de celui des formateurs, nous nous contenterons de faire quelques propositions pour tenter d'améliorer la formation, initiale et continue, des enseignants.
Tout d'abord, il faudrait faire aimer davantage la langue française aux futurs professeurs de français, et les initier au monde francophone par l'intermédiaire de diverses activités comme le cinéma, le théâtre, les séminaires. Il faudrait également entretenir des contacts plus réguliers avec l'Institut français et inciter les futurs professeurs à fréquenter sa bibliothèque, à participer aux activités proposées et à s'immiscer dans la culture et la langue française au quotidien. Comme ces derniers n'éprouvent pas le besoin d'utiliser le français en dehors de leur pratique professionnelle, ils ne trouvent guère l'occasion de se perfectionner. Mais, si l'on parvient à les inciter à l'utiliser

dans la vie de tous les jours, on peut légitimement penser qu'ils feront des progrès qui compenseraient, peu ou prou, leur formation initiale.

En ce qui concerne le concours d'entrée à l'université, pour les départements de didactique de langues étrangères, il pourrait être modifié pour une sélection plus appropriée des futurs professeurs de langue(s). À cet effet, il serait préférable de le supprimer, car il ne contrôle, par le biais d'un QCM, que les connaissances des candidats, et non leurs compétences. Au lieu de passer ce concours, les candidats devraient préparer et présenter un dossier pour accéder à l'université, et il serait bon d'envisager une épreuve orale qui permettrait aux évaluateurs de mesurer les compétences en langue et les qualités personnelles des futurs professeurs. Rappelons que cette épreuve orale se pratique déjà dans certains départements, en particulier dans les départements des beaux-arts et de sport.

Puisque la faculté de pédagogie forme des futurs enseignants pour les établissements scolaires, le ministère de l'Éducation nationale et le Conseil de l'enseignement supérieur devraient travailler en étroite collaboration, pour pouvoir planifier de manière plus cohérente les besoins nationaux à court, moyen, et long termes.

En vue d'harmoniser les programmes d'enseignement et les diplômes, pour faciliter la mobilité des futurs professeurs de langue en Europe, il faudrait intégrer au moins un séjour linguistique dans le pays de la langue cible, et ce, dans le cadre de la formation initiale des enseignants de langue(s). Le futur professeur de français devrait faire au moins un stage en France. Ce séjour linguistique lui permettrait d'une part de connaître de près un autre système éducatif, et d'autre part d'améliorer ses compétences langagières.

Les lacunes quant à la manière dont sont formés les formateurs de formateurs sont évidentes elles aussi. Il serait pertinent d'organiser des conférences, des séminaires, des journées d'études pour ceux-ci ; formations qui pourraient aussi s'adresser, dans certains cas, aux futurs professeurs de français.